



# CONSEIL DE LIGUE

## Samedi 9 Mars 2019 à 9h00 à Viriat (26 rue du Loup - 01440)

---

**Président** : BARBET Bernard.

**Présents** : ALLARD Denis, ANSELME Didier, AMADUBLE Philippe, BARBET Bernard, BEGON Yves, CHAMPEIL André, CONSTANCIAS Nicole, DEFOUR Jean-Pierre, DELOLME Thierry, DEPIT Gregory, GOURMAND Roland, HARIZA Abtisse, JURY Lilian, LONGERE Pierre, LUC Eric, MARCE Christian, MEYER Arsène, MICHALLET Paul, MORNAND André, PARENT Pascal, PINEL Michel, POITEVIN Guy, PRAT Roger, RAYMOND Jacques, RAYMOND Didier, SALZA Jean-Marc, THINLOT Daniel, THINLOT Daniel, VALLET Jean-François, VANTAL Jacques, ZUCHELLO Serge.

**Assistent** : MALIN Joël et BERNARD Alain du District de l'Ain, COQUET Méline, DEFAY Richard, DI IORIO Sylvie, SEUX Roland, BIEN Wilfried.

**Excusés** : ALBAN Bernard, AURIAC Claude, BELISSANT Patrick, DRESCOT Dominique, FOURNEL Raymond, JANNET Jean-François, JUILLARD Stéphane, MUFFAT JOLY Michel, SAEZ Gerard.

\*\*\*\*\*

## ORDRE DU JOUR

1. **Informations du Président (B. Barbet).**
2. **Approbations compte-rendus (B. Barbet).**
  - Conseil de Ligue du 23 novembre 2018.
  - Bureau Plénier du 3 décembre 2018.
  - Bureau Plénier du 8 janvier 2019.
  - Bureau Plénier du 4 février 2019.
3. **Coupe du Monde Féminine de la FIFA, France 2019 (B. Barbet, N. Constancias, R. Defay).**
4. **Groupe de Travail du Suivi des Championnats de Jeunes (B. Barbet, A. Meyer).**
5. **Journée Nationale des Bénévoles (B. Barbet).**
6. **Proposition Groupe de Travail Hyperviolence (B. Barbet, T. Delolme).**
7. **Dossiers Juridiques (B. Barbet, M. Coquet).**
8. **Tola Vologe (B. Barbet, R. Defay, L. Jury, J-M. Salza).**
9. **Questions diverses (à transmettre par écrit avant le 7 mars 2019 à midi)**
  - Candidature de Daniel RAMON pour intégrer la Commission Régionale de Sécurité et de Gestion des Matches sensibles et à risques.
  - Candidature à la CR de Féminisation de Madame Paulette GUYOT (D73).

- Candidatures à la CRSEEF de Pierre SAGE et Guillaume BUER en remplacement de Sébastien DULAC.
- Candidature de Maria PEREIRA (63) pour intégrer la Commission Régionale de Promotion de l'Arbitrage.
- Label Jeunes : examen des avis de la Commission Régionale.
- Point FAFA – S. Zucchello.
- L'accueil de la Délégation de St Pierre et Miquelon, à l'occasion du 3°T/CF – P. Longère.

---O---O---O---

***Déjeuner à 13h00 : Restaurant ô Troll (161, rue Prosper Convert - 01440 Viriat).***

***Visite du Musée des Bleues à Bourg-en-Bresse.***

\*\*\*\*\*

Accueil par le Président Bernard BARBET.

Il remercie les membres pour les déplacements parfois lointains voire très lointains pour certains.

Pourquoi cette réunion du Conseil de Ligue dans l'Ain ?

Tout simplement pour permettre à tous les membres du Conseil de Ligue de pouvoir visiter le Musée Itinérant de l'EDF Féminine qui fait étape à Bourg-en-Bresse les 8 et 9 mars. Ce n'est pas forcément une réussite car peu de membres se sont inscrits. J'espère que nous serons un maximum à lui rendre visite cet après-midi.

Il remercie le District de l'Ain de nous accueillir dans son siège et remercie Joël MALIN qui représente son Président Jean-François JANNET, excusé et retenu par le Musée, et Alain BERNARD, qui ont fait en sorte que nous puissions nous réunir ici.

Il informe les membres du Conseil de Ligue que ce bâtiment a été réalisé sous la présidence de Paul MICHALLET.

Présenter les excuses de Bernard ALBAN, Claude AURIAC, Patrick BELISSANT, Dominique DRESCOT, Raymond FOURNEL, Jean-François JANNET, Stéphane JUILLARD, Michel MUFFAT JOLY et Gérard SAEZ.

Il a plaisir à accueillir Roland LOUBEYRE à cette réunion du Conseil de Ligue et se réjouit de le retrouver en pleine forme suite à sa convalescence.

Condoléances :

- Henri SAUTEL, correspondant sportif du Dauphiné Libéré puis du Progrès.
- François CALARD, ancien joueur et Président de l'Olympique St Maurice de Beynost et vice-Président d'Ain Sud Foot.
- Bernard SAULES, ancien Président de l'UNAF et membre du Conseil Fédéral.
- Beau-père de Grégory DEPIT.

Le Président et les membres du Conseil de Ligue présentent leurs sincères condoléances à leurs familles et à leurs proches.

Le Président donne la parole à Joël MALIN.

Celui-ci au nom du District de l'Ain, dit tout le plaisir et l'honneur d'accueillir le Conseil de Ligue dans les locaux du District.

## 1. Informations du Président (B. Barbet).

- **Effectifs (au 6/03/2019) :**

261.668 licenciés, soit + 5.595 (2,18%).

+ 11,15% de nouvelles licences mais – 1,31% en renouvellement.

Tous les Districts sont en augmentation.

La LAuRAFoot est toujours la 2<sup>ème</sup> Ligue de France mais avec plus de retard sur Paris Ile-de-France et la 7<sup>ème</sup> Ligue de France qui augmente.

Les catégories en baisse :

Libre senior : - 3,46%.

Libre U17-U16 : -1,52%.

Libre U15-U14 : - 0,97%.

Futsal senior : -3,73 %.

Foot Entreprise : - 2,30 %.

Arbitres : - 6,54 %.

Les catégories en hausse :

Féminines toutes catégories : + 9,29 %.

Le Président s'interroge sur la hausse des ayants droits de 15 %. Il faudrait que l'on vérifie les personnes à qui l'on attribue ce type de licence.

Les licences Foot loisir ont augmenté ce qui n'était pas arrivé depuis longtemps. Cela démontre encore une fois qu'il y a des nouvelles pratiques à développer pour répondre à la demande.

- **Locaux Villeurbanne :**

Réquisitionnés par l'Etat et loués à la DDSC pour le compte de l'Armée du Salut pour loger des gens nécessiteux. En attendant la vente du bâtiment, cela permet une rentrée d'argent qui n'était pas forcément prévue, donc c'est positif.

- **Mission Laïcité Région :**

Le Président fait part de son entretien avec M. NANCHI Alexandre et informe que la loi ne répond pas à toutes les situations => avoir une réflexion globale pour définir des orientations avec une consultation très large.

3 axes :

- Affirmer la laïcité :
  - Pacte laïcité : des grands principes – MEO concrète tout ça en lien avec la langue française.
- Evaluer la MEO des actions :
  - Evaluer par un Conseil Opérationnel qui, à partir d'une panoplie d'outils, se nourrirait des remontées.
  - Contrôler.
  - Réagir.
- Valoriser les bonnes pratiques :
  - Prix de la laïcité.
  - Fraternité.

## 2. Approbations compte-rendus (B. Barbet).

- **Conseil de Ligue du 23 novembre 2018.**

→ Approuvé à l'unanimité.

- **Bureau Plénier du 3 décembre 2018.**

→ Approuvé à l'unanimité.

- **Bureau Plénier du 8 janvier 2019.**

→ Approuvé à l'unanimité.

- **Bureau Plénier du 4 février 2019.**

Dans le Point 3 : Journée Nationale des Bénévoles :

*Après remarque de Didier ANSELME, lire : « Le Président, le Président Délégué de Ligue et les Présidents de District sont invités par la Fédération ».*

→ En tenant compte de cette modification, le Conseil de Ligue approuve à l'unanimité ce compte rendu.

Didier RAYMOND fait part du délai trop long entre les réunions et la réception des compte-rendus, ce qui ne permet pas de se souvenir en détail des décisions prises et des échanges.

### **3. Coupe du Monde Féminine de la FIFA, France 2019 (B. Barbet, N. Constancias, R. Defay).**

Après divers groupes de travail, le Président fait le constat une nouvelle fois de la grande difficulté à travailler en co-organisation entre la Ligue et les Districts.

*Rappel des 3 axes :*

- Caritatif habillé aux couleurs de la CDM Féminine 2019.
- LAuRAFoot d'Elles le 23 mars à Seyssins, Cournon et Chassieu.
- LAuRAFoot Tour.

Budget alloué : 100 000 € pour les 3 axes.

Sur les actions caritatives, Richard DEFAY informe que les 30 000 € sont atteints avec la réalisation de la majorité des actions à ce jour.

LAuRAFoot d'elles le 23 mars : le budget de 30 000 € est respecté, les sites sont définis, les invitations ont été lancées et le matériel parviendra au cours de la semaine prochaine.

LAuRAFoot Tour : le budget est de 40 000 €. Les structures gonflables vont être rapatriées de Cournon à Lyon pour les tester afin de s'assurer qu'on peut les insérer dans le cahier des charges.

Etape dans tous les Districts pour le LAuRAFoot Tour :

- Drôme-Ardèche : le 6 avril 2019, en parallèle de la finale départementale du Festival Foot U13 Pitch à Valence.
- Allier : le 27 avril 2019 à Moulins.
- Cantal : le 1er mai 2019, en parallèle d'un rassemblement féminin à Aurillac.
- Savoie : le 4 mai 2019 à Montmélian (Festifoot).
- Puy de Dôme : le 8 mai 2019, en parallèle d'un rassemblement féminin à Cébazat.
- Isère : le 11 mai 2019, en parallèle d'un rassemblement féminin U6 F à U11 F (Voiron ou Bourgoin Jallieu).
- Loire : le 18 mai 2019, sur la place de l'Hôtel de Ville à Saint-Etienne.
- Lyon et Rhône : le 19 mai 2019 à Vénissieux, en parallèle de « Courir Pour Elles » (à confirmer).
- Ain : à Péronnas, le 02 juin 2019, en parallèle des finales départementales du district de l'Ain.
- Haute-Savoie Pays de Gex : date et lieu à déterminer.
- Haute-Loire : du 6 au 7 juin en parallèle d'un rassemblement Beach Soccer à Puy-en-Velay (à confirmer).
- 3 ou 4 autres dates (LAuRAFoot).

Il précise qu'en fonction du budget restant, 2 ou 3 animations supplémentaires seront organisées pour la promotion de la Coupe du Monde Féminine.

Nicole CONSTANCIAS fait part d'un match de rugby devant avoir lieu à Cournon le week-end du LAuRAFoot d'Elles. Il faut les contacter pour leur dire quel terrain nous souhaitons retenir.

Abtisse HARIZA informe que toutes les places de la finale de la Coupe du Monde Féminine à Lyon ont été vendues en 35 minutes. Idem pour la 1<sup>ère</sup> demi-finale. Pour la 2<sup>ème</sup>, il en reste très peu.

Richard DEFAY informe que la Ligue a pu acquérir des places supplémentaires auprès du LOC afin d'en faire profiter dans la mesure du possible les Districts et les clubs.

Roland SEUX fait part de l'élaboration par la DRDJSCS d'un document qui sera diffusé dans tous les départements pour répertorier les activités relatives au football féminin mises en place dans les Districts. Ce document est destiné à l'ensemble du public féminin (football ou autre). Les Districts seront sollicités pour se positionner sur un calendrier et des activités.

L'organisation le 3 juin 2019 d'un colloque du sport féminin est en cours. Celui-ci pourrait être hébergé à la Ligue ou à l'UFR STAPS de Clermont-Ferrand.

Richard DEFAY rappelle que les goodies de la Coupe du Monde Féminine vont être commandés jeudi prochain. Les districts devront donc faire leur retour avant cette date.

#### **4. Groupe de Travail du Suivi des Championnats de Jeunes (B. Barbet, A. Meyer).**

Point des différentes étapes par Arsène MEYER sachant que la prochaine réunion aura lieu ce lundi 11 mars.

Bernard BARBET remercie une nouvelle fois Arsène MEYER et Roland SEUX pour le gros travail d'information fait lors de la tournée des popotes. Des questions ont été posées tant par des clubs professionnels qu'amateurs et les textes ont été adoptés avec une grosse majorité par l'Assemblée Générale.

Arsène MEYER et son équipe ont entrepris de rencontrer les clubs et les Districts pour répondre à toutes les interrogations.

Celui-ci fait part des objectifs souhaités :

1/ Faire un état des lieux.

2/ Rendre visite à chaque District et réunir les clubs de niveau Ligue et District susceptibles d'atteindre le niveau régional la saison prochaine.

Arsène MEYER et Jean-Pierre DEFOUR ont à ce jour entièrement visité les Districts de l'ex-Auvergne, la moitié des clubs du District de Lyon & du Rhône et le District de la Loire. Pour tous les autres Districts, les rencontres sont à venir.

Il rappelle la validation des textes par le Conseil de Ligue, l'Assemblée Générale de la Ligue, le service Juridique de la F.F.F. et la Commission Fédérale des Pratiques Jeunes.

#### U20 :

Retours suite au sondage effectué auprès de 62 clubs en U18 ou U19 (59 réponses) :

Environ 33 clubs ont répondu de manière positive.

Possibilité de faire un championnat U20 avec environ 40 équipes.

En ex-Auvergne, tous les clubs ont confirmé.

Concernant le championnat Miroir U14 - U15 :

Arsène MEYER a bien insisté auprès des clubs sur le fait que ce championnat risquait d'augmenter considérablement le nombre de kilomètres.

### Critérium U13 :

Roland SEUX apporte un complément d'information sur le nombre d'équipes qui serait de 64 : il faut se limiter au cadre du foot à 8 car problème de longs déplacements.

Une longue discussion s'engage avec les Présidents de Ligue et de Districts sur les bons et mauvais côtés de ce critérium.

Il serait important d'avoir une réflexion entre élus et techniciens afin de pouvoir limiter les contraintes engendrées.

Les Districts ont toute latitude pour avoir leur organisation propre.

## **5. Journée Nationale des Bénévoles.**

### Flux financier :

Suite à la réunion du Collège des Présidents le 2 mars dernier, il a été convenu que :

- ✓ La Ligue prendra en charge les frais de déplacements, l'hébergement et la restauration des 11 bénévoles désignés par la Ligue + l'organisation.
- ✓ Les Districts prennent en charge les frais de déplacements, l'hébergement et la restauration des 9 bénévoles qu'ils ont désignés.
- ✓ La Ligue participera à hauteur de 20 € sur un repas pour les 9 bénévoles de chaque District.

Roland GOURMAND informe les membres du programme prévu pour les bénévoles des Districts de l'ex-LRAF.

Lilian JURY regrette la gestion séparée de cette journée par les 2 ex-Ligues et souhaite qu'à compter de la saison prochaine, une organisation commune pour tous les Districts de la LAuRAFoot soit mise en place dans la mesure du possible.

## **6. Proposition Groupe de Travail Hyper violence (B. Barbet, T. Delolme).**

Le Président rappelle que le barème disciplinaire fédéral, adopté par la Ligue, laisse les Commissions régionales et départementales de discipline et d'appel disciplinaires, parfois en difficulté devant des situations d'hyper violence.

Thierry DELOLME rappelle les membres composant le groupe de travail :

Méline COQUET, Patrick ANTON, Pierre EYNARD, Thierry DELOLME, les Présidents des Commissions de Discipline des Districts de l'Isère, de Lyon & du Rhône et de Drôme-Ardèche avec en appui, Elodie MALBOS, du service juridique de la Fédération.

Thierry DELOLME tient à remercier particulièrement Patrick ANTON qui s'est impliqué dans le dossier et pour ses interventions très judicieuses.

Selon lui, il fallait une cohérence entre le barème fédéral et le code pénal pour arriver à une note pour les commissions disciplinaires, qui devra rester à l'usage interne des commissions.

Il explique dans le détail tout le travail effectué suite à un cas d'hyper violence dans la Loire qui a entraîné la radiation des fautifs par le District alors que la Commission Régionale d'Appel a réduit la sanction à 6 ans. Pourtant, les deux commissions avaient raison avec deux analyses différentes.

Cela est dû au fait que dans le barème fédéral, les sanctions de référence s'arrêtent aux 8 jours d'ITT. Mais lorsque l'on se trouve face à des cas d'hyper violence engendrant un nombre de jours d'ITT bien supérieur, les commissions sont livrées à elles-mêmes dans la prise de décision.

Le but de ce document est d'essayer d'accompagner les membres des commissions disciplinaires face à ces cas et d'uniformiser au maximum les décisions des commissions disciplinaires départementales et régionales. Le Groupe de Travail a proposé une liste des circonstances aggravantes et atténuantes, une graduation des ITT supérieures à 8 jours et des coefficients pour aggraver les sanctions en fonction des éléments ci-avant.

Suite à une remarque de Jean-François VALLET, un débat s'instaure sur les jours d'ITT engendrés par des fautes commises sans volonté de nuire (exemple : tacle en retard).



Ce rapport doit bien sûr être manipulé avec précaution et être adapté en fonction de l'intentionnalité ou non, qui est un critère important.

Denis ALLARD estime qu'il est également important que ce document soit destiné à un usage interne uniquement et qu'il soit consultable par une infime partie des membres des commissions disciplinaires, pourquoi pas par les Présidents des commissions uniquement.

Le Président remercie le groupe de travail pour ce rapport.

→ **Le Conseil de Ligue l'adopte à l'unanimité.**

### **7. Dossiers Juridiques (B. Barbet, M. Coquet).**

Pierre EYNARD, Président de la Commission Régionale de Discipline, a transmis deux documents à l'attention des membres du Conseil de Ligue. Il est donné lecture de ces derniers.

Dans le premier, il apporte des précisions concernant le vœu d'AIN SUD FOOT déposé à la dernière Assemblée Générale et donc le cas des sanctions prononcées par la Commission Régionale de Discipline pour les actes de brutalité en dehors de l'action de jeu (7 matchs fermes selon le barème de référence).

Le deuxième concerne le constat par la Commission Régionale de Discipline d'un phénomène nouveau, à savoir l'usage d'engins pyrotechniques, principalement lors des premiers tours de la Coupe de France. La Commission propose des sanctions et des graduations en fonction d'éléments précis.

Ce document sera transmis à la Commission Régionale de Révision des Règlements.

### **8. Tola Vologe (B. Barbet, R. Defay, L. Jury, J-M. Salza).**

Bernard BARBET tient tout d'abord à mettre en exergue le travail réalisé par Richard DEFAY, Lilian JURY et Jean-Marc SALZA, chacun dans leur secteur, ainsi que tout le travail réalisé par l'architecte Bruno SAULNIER.

Réalisation de la deuxième phase :

Résidence Espoirs, Pôle Médical et Construction d'un ensemble de vestiaires en tête du terrain N°1 pour pouvoir le classer.

3 options :

Entreprise générale.

Groupement d'entreprises.

Corps d'état séparés.

Entreprise générale trop cher de même que groupement d'entreprises malgré l'intérêt présenté par ces systèmes.

Coût prévisionnel : 4,125 M€.

Estimation MOE : 4,295 M€.

Devis : 4,137 M€.

Signatures : la semaine prochaine.

Début des travaux dans la foulée sachant que la partie démolition est déjà terminée. Il est à prévoir que les délais seront difficiles à respecter mais que la livraison devrait se faire dans des délais raisonnables.

Montage financier :

Besoin : 4,137 M€ HT.

Avoirs : Trésorerie disponible à ce jour : 6,4 M€ + subvention région : 2 M€ = 8,4 M€ moins 3,4 M€ (fond de roulement nécessaire en cours de saison) = 5 M€ donc suffisant si nous pouvons installer un dispositif nous permettant de récupérer la TVA.

Par ailleurs, dans ce cas-là, il ne serait pas déjouté d'envisager de réactiver ce qui a été laissé en standby (salle de réception et terrain futsal couvert). En ayant recours à l'emprunt, il serait dommage pour le bon fonctionnement de la LAuRAFoot de se priver des recettes de la salle.

Sont évoqués également l'étude sur la récupération de la TVA sur les travaux et le remboursement du prêt à CT pris en attendant la vente de l'ancien siège de Villeurbanne.

## **9. Questions diverses (à transmettre par écrit avant le 7 mars 2019 à midi)**

- Candidature de Daniel RAMON pour intégrer la Commission Régionale de Sécurité et de Gestion des Matches sensibles et à risques.
- Candidature à la CR de Féminisation de Paulette GUYOT (D73).
- Candidatures à la CRSEEF de Pierre SAGE et Guillaume BUER en remplacement de Sébastien DULAC.
- Candidature de Maria PEREIRA (63) pour intégrer la Commission Régionale de Promotion de l'Arbitrage.

Le Président rappelle que normalement et sauf urgence, les Commissions sont composées en début de saison et ce pour toute la saison.

→ Le Conseil de Ligue valide ces candidatures.

- **Label Jeunes : examen des avis de la Commission Régionale.**

Le Président rappelle que ce label a un véritable enjeu financier pour l'obtention ou non de la licence fédérale qui elle-même détermine le montant de la subvention.

Une discussion s'engage sur les pratiques « pirates » dans les clubs : tournois non déclarés, etc... Pascal PARENT préconise l'envoi d'un courrier aux clubs organisant ces pratiques.

### *Liste des clubs en renouvellement :*

Moulin-Yzeure-Foot 03 ; AC. S. Moulins Football ; Montluçon Football ; FC Aurillac Arpajon Cantal Auvergne ; Ytrac Football ; FC bourgoin Jallieu ; Le Puy Football 43 Auvergne ; SA Thiernois ; FC Chamalières ; FC Limonest ; FC Vaulx en Velin ; Chambéry Savoie Football ; FC Annecy ; GFA 74 Rumilly Vallières.

### *Liste des clubs en suivi :*

Ain Sud Foot ; Grenoble Foot 38 ; AS Forez Andrezieux Boutheon ; AS Saint Priest ; Lyon Duchère AS ; FC Villefranche ; Monts d'Or Azergues Foot.

Didier ANSELME informe que la L.F.A. propose la modification suivante : la répartition financière se fera au prorata des différents éléments de structuration des clubs. Cette modification devrait être votée à la prochaine Assemblée Fédérale pour application en 2019/2020.

Pascal PARENT rappelle que le Label qui est donné au club est la garantie pour les parents que le club est bien structuré et que les enfants sont bien accueillis et bien encadrés.

- **Point FAFA – S. ZUCHELLO.**

Serge ZUCHELLO fait un point de la situation établie à la date du 7 mars 2019.

### **FAFA Transport : enveloppe régionale 220 000 €.**

Sachant que certains Districts n'ont pas consommé leur dotation, il leur a été demandé d'indiquer si des projets étaient en cours afin de pouvoir accepter que des Districts ayant épuisé leur dotation puissent présenter d'autres demandes :

- |   |          |
|---|----------|
| ✓ Projets validés :                         | 97 800 € |
| ✓ Projets saisis et prochainement validés : | 18 600 € |



- ✓ Projets sûrs pouvant être saisis rapidement : 34 000 €
- ✓ Projets en cours de constitution : 32 000 €

Le Conseil de Ligue donne son accord pour une gestion régionale de l'enveloppe restante.

**FAFA Equipement : enveloppe régionale 1 000 000 €**

Situation au 15 février 2019 :

Dossiers validés ou en attente de validation 465 000 €

Réunion du 7 mars 2019 :

Dossiers validés ou en attente de validation 71 600 €

**536 600 €**

Serge ZUCHELLO demande aux Présidents de District de bien vouloir adresser à la Commission Régionale du FAFA **avant la fin du mois de mars 2019**, la liste de leurs projets en cours en vue d'une validation pour la fin de la saison.

Ceci permettra à la Commission Régionale de transférer éventuellement les reliquats des Districts qui ne consommeraient pas toute leur dotation vers d'autres qui auraient des besoins complémentaires.

Thierry DELOLME questionne sur ses besoins en structures gonflables dans le cadre du développement du Beach Soccer. Souhaiterait qu'une réflexion soit menée afin d'intégrer ces besoins dans le cadre du FAFA.

Didier ANSELME prend note de la demande.

- **Accueil de la Délégation de St Pierre et Miquelon, à l'occasion du 3<sup>o</sup> tour de la Coupe de France – P. LONGERE.**

Demande de la FFF pour que la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Football intègre un club de la Ligue de St Pierre et Miquelon à compter du 3<sup>ème</sup> tour de la Coupe de France.

Pascal PARENT, en charge des Ligues d'Outre-Mer à la Fédération, donne les raisons de l'intégration du club (niveau régional) et fait part de son avis très favorable.

Organisation et accueil de la délégation :

- Prise en charge des frais par la F.F.F..
- Rencontrera un club proche de Lyon (facilité au niveau du transport).

Si qualification au 3<sup>ème</sup> tour, l'organisation sera identique pour le tour suivant.

→ Le Conseil de Ligue valide la participation d'un club de St Pierre et Miquelon aux tours régionaux de la Coupe de France.

- **Opération « Mesdames, franchissez la barrière ».**

550 dirigeantes féminines sont inscrites à l'évènement.

Nicole CONSTANCIAS remercie l'ASSE pour les places supplémentaires offertes aux dames pour assister au match ASSE / LOSC ce dimanche 10 mars.

\*\*\*\*\*

Le Président Bernard BARBET remercie les membres pour le bon déroulement de ce Conseil de Ligue décentralisé. Il constate le côté sympathique de sortir du cadre de vie habituel et remercie le District de l'Ain d'avoir accueilli le Conseil de Ligue dans de bonnes conditions.

Alain BERNARD, qui assiste pour la 1<sup>ère</sup> fois à un Conseil de Ligue, constate la similitude avec le Comité Directeur de l'Ain mais avec un nombre de participants élevé.

Joël MALIN ajoute qu'il est plus compliqué pour les Présidents de Commission de prendre la parole et de s'exprimer vu le nombre de participants.

Roland LOUBEYRE, ancien membre du Conseil de Ligue de l'ex-Auvergne pendant 12 ans, élu à l'AG d'hiver de la LAuRAFoot, exprime sa satisfaction de siéger en Conseil de Ligue malgré les conditions particulières de son élection.

Il constate un ordre du jour chargé et s'étonne que la parole ne soit pas donnée aux Présidents de Commission.

Lilian JURY, élu Président Délégué de la LAuRAFoot à la dernière Assemblée Générale, espère répondre aux attentes de tous dans cette nouvelle mission tout en constatant l'ampleur de la tâche qui lui incombe.

La séance est close à 12h30.

Le Président,

Le Secrétaire Général,

Bernard BARBET

Pierre LONGERE